

Chers amis producteurs et productrices de lait, chers sympathisants,

Il y a près d'un an, l'Union européenne abolissait le mécanisme de quotas laitiers. Le tableau idyllique peint par l'industrie laitière, l'organisation agricole COPA et les décideurs politiques de la Direction Générale de l'Agriculture de la Commission européenne s'est avéré conforme à nos prémonitions et fondé sur de simples vœux pieux et l'avidité. Sans apporter aucune libération, le 1^{er} avril n'était, comme d'habitude, que prétexte à un canular.

Dans le souci d'évaluer la distance séparant les prévisions de la Commission Européenne de la réalité, je me suis plongée dans quelques « vieux » rapports et anciennes projections qui servirent de socle aux politiques de la Commission européenne en préparation de l'abolition des quotas (scénario de « l'atterrissage en douceur ») et de la réforme de la PAC. Une étude réalisée par GIRA (un bureau de recherche et de conseil) à la demande du Commissaire européen à l'Agriculture et présentée le 12 décembre 2012 tablait sur une croissance de la production laitière en UE avoisinant 6,8 milliards de kilos de lait sur la période allant de 2011 à 2016. Le 5 décembre 2014, GIRA présenta une nouvelle étude à la Commission européenne qui prévoyait, entre autres, une croissance de la production laitière européenne de 12,4 milliards de kilos pour une période s'étalant, cette fois, de 2013 à 2018. Un coup d'œil jeté sur les données d'Eurostat suffit néanmoins à comprendre que dès la fin de 2015, nous produisons déjà, en UE, 12 milliards de kilos de lait en plus qu'en 2011. Par ailleurs, la Commission européenne s'en tient toujours aux études de la FAO et de l'OESO concernant les évolutions du marché malgré les profonds changements causés, de par le monde, par les événements géopolitiques.

Pour couronner le tout, le Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker affirme dans son courrier en réponse au European Milk Board, qui invitait M. Juncker à déployer le programme de responsabilisation face au marché pour stabiliser le marché du lait, que cela « ira à l'encontre des décisions prises par le législateur lors de la réforme de la Politique agricole commune en 2013 ». Cette affirmation n'est même pas une semi-vérité puisqu'il existe des possibilités et des conditions qui rendraient une intervention possible. Citons, par exemple, le droit d'initiative du Commissaire européen à l'Agriculture (dans des cas extrêmes) qui fut instauré dans la dernière PAC, car le Traité de Lisbonne définit très clairement ce que devraient être les objectifs de la PAC.

Je ne peux conclure, dans le chef de la Commission actuelle, qu'à un manque de souplesse, une absence de volonté de changer de cap si nécessaire et surtout à un choix délibéré de garder la focale sur des études dépassées et obsolètes, indépendamment des conséquences pour les producteurs de lait.

Je m'interroge aussi sur les motivations nébuleuses de la Commission. Alors que même le dernier argument avancé par les Etats-membres axés sur l'exportation en faveur d'une libéralisation du marché du lait, à savoir un revenu complémentaire dérivé des exportations supplémentaires de produits laitiers, semble avoir perdu de sa pertinence : Le Bureau central des Statistiques (CBS) des Pays-Bas a compilé des données relatives à l'évolution de la valeur à l'exportation des produits laitiers hollandais durant les neuf premiers mois de 2015 (et les a comparés aux chiffres pour la même période en 2014). Le tableau est consternant : L'industrie laitière hollandaise a gagné, au total, 175,3 millions d'euros en valeur exportée, partiellement en dehors de l'UE. Cependant, l'industrie laitière néerlandaise a perdu, en grande partie sur le territoire de l'UE, 725,3 millions d'euros en parts de marché et en valeur exportée.

Un Etat-membre a perdu, durant les neuf premiers mois de 2015, plus d'un demi-milliard (550 millions) d'euros en valeur exportée de ses produits laitiers.

Voici la conséquence directe des pressions exercées par l'industrie laitière hollandaise, par le LTO Nederland (le syndicat majoritaire) et par une grande partie de nos décideurs politiques hollandais en vue de l'abolition du mécanisme de régulation de la production laitière.

EMB Bulletin Mars 2016

- La mesure de renonciation aux livraisons de FrieslandCampina écrête le sommet de l'iceberg
- Réduction de l'offre et renonciation aux livraisons en discussion
- Pour la solidarité, pour la paix sociale dans l'UE !
- La crise du secteur laitier : impact mondial des exportations et solutions locales
- Rapport sur le projet de loi relative aux prix producteurs en Irlande du Nord
- Actualités bruxelloises
- Vous pouvez nous trouver sur Facebook

Contact

EMB - European Milk Board asbl

Rue du Commerce 124
B-1000 Brussels

Phone.: +32 - 2808 - 1935

Fax: +32 - 2808 - 8265

office@europeanmilkboard.org
www.europeanmilkboard.org

La débâcle décrite ci-dessus a coûté aux producteurs de lait en UE près de 40% de leurs revenus en 2015, a réduit de moitié leur flux de trésorerie durant la même période et a rabaissé les marges bien en-dessous de zéro.

Certains décideurs politiques réalisent à présent qu'un changement de cap s'impose. M. Le Foll, Ministre français de l'Agriculture, fait partie de ces décideurs et a avancé quelques propositions. Il est de la plus haute importance que l'EMB soit impliqué dans le processus d'élaboration des nouvelles mesures et des instruments de gestion de crise afin que les producteurs de lait puissent aussi profiter de ces outils qui ne doivent pas servir exclusivement les intérêts de l'industrie laitière et de la grande distribution.

Albert Einstein a, un jour, dit : « On ne résout pas les problèmes avec les modes de pensées qui les ont engendrés ».

Sieta van Keimpema, Vice-présidente de l'EMB

La mesure de renonciation aux livraisons de FrieslandCampina écrête le sommet de l'iceberg

© wikimedia

techniquement et réalisable à court terme.

L'exemple de la laiterie néerlandaise FrieslandCampina a montré que la réduction des volumes grâce un système de bonus est possible

La mesure de FrieslandCampina, limitée dans le temps et initiée par un manque de capacité de traitement de la laiterie, a entraîné une réduction des volumes de lait d'environ 35 millions de kg de lait. Entre le 1^{er} janvier et le 11 février 2016, le groupe néerlandais a payé à ses membres un bonus de 2 centimes/kg de lait s'ils limitaient leurs livraisons.

D'après la coopérative, environ 60 % des membres ont participé à cette mesure. Au total, 14,1 millions d'euros ont été versés aux membres participants dans le cadre de ce système de bonus.

Un effet limité sur la production de lait en janvier 2016

Les producteurs de lait néerlandais ont nettement augmenté leur production en janvier de cette année. Par rapport au même mois de l'année précédente, les livraisons de lait ont crû de 15,5 % pour atteindre 1,21 millions de tonnes. D'après le RVO (l'agence néerlandaise pour les entrepreneurs), la limitation de production de FrieslandCampina n'a eu qu'un impact limité sur la production de lait en janvier 2016. Sans cette renonciation aux livraisons, les volumes de lait auraient crû de 17,5 %.

Ces chiffres venant des Pays-Bas sont parfaitement clairs. Depuis l'abandon des quotas, on s'est mis à produire à tire-larigot. La douceur de l'hiver a encore renforcé le haut niveau des livraisons de lait en janvier. Seul le nord des Pays-Bas a connu des problèmes de collecte du lait en raison d'un hiver court et intense. En janvier 2015, les éleveurs laitiers néerlandais avaient produit nettement moins afin d'éviter une taxe dans la dernière année des quotas.

Les programmes incitatifs de renonciation aux livraisons montrent leur efficacité. Il faut toutefois dire clairement que la priorité, dans ce cas, allait aux intérêts d'une seule laiterie et que l'impact se limitait au niveau régional. Un cadre légal doit être élaboré au niveau européen afin de permettre au marché européen du lait de se rétablir durablement.

Sieta van Keimpema, EMB

Réduction de l'offre et renonciation aux livraisons en discussion

Le modèle de FrieslandCampina fait école. Avec le versement de bonus en cas de renonciation volontaire aux livraisons, le groupe laitier néerlandais a fait des émules dans d'autres pays.

© European Union, 2016

Suisse : La laiterie Emmi valorise la renonciation aux livraisons

Emmi, la plus grande laiterie suisse, a annoncé à ces fournisseurs à la mi-février qu'elle soutiendrait financièrement une renonciation aux livraisons. 10 centimes de franc suisse (env. 9 centimes d'euros) seront versés pour chaque kilo de lait en moins par rapport au même mois de l'année précédente. Cette mesure est limitée aux mois de mars et avril et est facultative pour les producteurs.

Autriche : Modèle de bonus/malus de Gmunder Milch

Gmunder Milch, la troisième laiterie autrichienne, a décidé d'appliquer un système de bonus/malus à partir du 1^{er} mars afin de réduire les volumes livrés (pour l'instant sans limite dans le temps). La base de calcul est soit le volume moyen mensuel de livraison de lait en 2015, soit l'ancienne quantité de référence.

Le prix de base de base versé est de 27 ct/kg net, un supplément est accordé à partir de 5 % de réduction de livraison. À partir du mois de mars, si une exploitation livre au moins 5 % de moins que ce volume, elle recevra un supplément d'1 ct/kg net pour la quantité livrée. À partir d'une réduction de livraison de 10 %, le supplément pour la quantité livrée est de 2 ct/kg net. À l'opposé, si une exploitation excède la quantité de base de plus de 5 %, une déduction de 2 ct/kg net s'applique à l'ensemble de la quantité de lait. Les exploitations en excès de plus de 10 % se voient déduire 4 ct/kg net.

Le bonus à la limitation de la production dans le débat politique

À l'échelon politique aussi, des discussions vont maintenant enfin être menées au sujet de mesures incitatives pour limiter la production. Fin février, Stéphane Le Foll, le ministre français de l'Agriculture, a présenté un modèle détaillé pour une réduction des volumes par le biais d'un renoncement volontaire à des livraisons et a élaboré trois options différentes (entre autres, aussi, celle d'une réduction des volumes à caractère obligatoire dans les États membres). [Proposition du ministre français de l'Agriculture, Stéphane Le Foll.](#)

Le ministre allemand de l'Agriculture, Christian Schmidt, a lui aussi infléchi sa position : cette semaine, l'Allemagne et la France ont rédigé un catalogue de doléances commun pour le marché du lait et celui des porcins, catalogue qui doit être présenté le 14 mars aux ministres européens de l'Agriculture. Ce document comporte notamment l'introduction de mesures en vue d'une réduction des volumes à caractère volontaire de la part des producteurs de lait et des laiteries afin de permettre une remontée efficace des prix par le truchement de la gestion des quantités de lait, mesure complétée par des subventions communautaires de l'UE.

Le commissaire européen en charge de l'agriculture, Phil Hogan, se dit maintenant lui aussi prêt à se pencher sur la question d'une gestion volontaire des volumes sur le marché du lait à cette époque à laquelle les prix s'effondrent (conformément à l'article 222 de l'OCM). Il se déclare ouvert à l'égard de cette stratégie consistant à faire collaborer les organisations de défenses des producteurs de lait et les coopératives dans le cadre de cette gestion des volumes.

Du point de vue de l'EMB, il est de la plus haute importance de débattre de la limitation des volumes au niveau européen et de créer un cadre réglementaire au niveau de l'Union européenne. Il convient de saluer les mesures prises par des acteurs individuels du marché, mais celles-ci sont négligeables à l'échelle de l'ensemble du marché. Les intérêts propres des laiteries ne doivent pas faire obstacle à une solution globale. La renonciation aux livraisons ne pourra apporter les effets escomptés que si les livraisons de lait sont simultanément plafonnées au niveau européen (système de bonus/malus de notre Programme de responsabilisation face au marché).

Regina Reiterer, EMB

Pour la solidarité, pour la paix sociale dans l'UE !

Communiqué de presse de l'EMB du 24 février: La politique agricole de l'UE doit cesser de monter les éleveurs européens les uns contre les autres

Le temps est révolu où l'Union européenne était l'institution de solidarité et de maintien de la paix qu'elle a été pendant longtemps pour de nombreux d'entre nous. Brexit, Grexit, crise des réfugiés, crise financière : nous pourrions nommer de nombreux exemples de forces actuelles qui, au lieu de rapprocher les pays européens, ne font que les écarter. Aujourd'hui, le secteur agricole lui aussi est un facteur de division de l'Union. Voici notre revendication d'une véritable POLITIQUE

AGRICOLE COMMUNE !

Nous avons besoin d'une politique qui rapproche les personnes. Ceci s'applique à tous les secteurs, mais tout particulièrement au secteur agricole. La politique agricole actuelle a engendré une crise qui écrase les prix des produits agricoles, privant les producteurs de leur revenu et de leurs moyens de subsistance. La réaction des éleveurs face à cette réalité est tout à fait typique lors de tels dysfonctionnements sociaux : outre les virulentes protestations contre la politique, de nombreux cas surviennent où des producteurs s'en prennent à leurs collègues d'autres pays. Ainsi, par exemple, des citernes de lait en provenance de pays voisins sont arrêtées et vidées sur la voie publique, dans le but d'éviter que du lait venu d'ailleurs n'augmente encore davantage la pression sur un marché national déjà sursaturé.

Dans un mouvement de panique, les consommateurs et les laiteries du pays sont exhortés à n'acheter ou ne transformer plus que des produits nationaux. La détresse des producteurs les pousse à mener une lutte pour les ressources avec leurs voisins – qui eux aussi doivent se battre pour leur survie. Car dans leur pays aussi, le marché est sursaturé.

Les possibilités qu'offre la politique agricole commune ne sont pas exploitées

Tout cela est d'autant plus douloureux qu'en fait l'Union européenne dispose d'une politique agricole commune qui pourrait résoudre la crise au niveau européen, pour tous les pays. Pour le secteur laitier notamment, une limitation des volumes centralisée en période de crise s'imposerait. Celle-ci pourrait être mise en œuvre par le biais d'une réduction volontaire de la production ainsi que d'autres éléments du Programme de responsabilisation face au marché. Cela permettrait de remédier à la sursaturation des marchés dans tous les pays, de manière équitable. Cependant, cette opportunité qu'offre la politique agricole commune n'est pas saisie. Au contraire, l'on préfère attiser davantage l'égoïsme national, qui prend sa source dans le désespoir.

La Commission européenne et des pays tels que l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Irlande continuent à promouvoir une politique d'augmentation des volumes et demeurent aveugles face à leur responsabilité de maintenir la paix sociale dans

l'UE.

Les propositions des États membres doivent aboutir à la mise en place d'une limitation des volumes

D'ici demain, le 25 février 2016, les États membres sont appelés à déposer auprès de la Commission européenne des propositions pour résoudre la crise actuelle. Il est important que ce processus aboutisse à la mise en place d'une limitation des volumes. Cela dépendra en partie de la nature des propositions, mais aussi de leur évaluation par la Commission européenne. Si parmi les concepts proposés, la Commission se limite comme dans le passé à choisir et promouvoir uniquement les points qui correspondent à sa propre stratégie – à savoir crédits à la production, soutien aux exportations, etc. – cela révélera une fois de plus à quel point elle abuse de sa position. Et cela montrera clairement le manque de compréhension et la négligence avec laquelle la Commission fait face à sa responsabilité dans le maintien de la paix social.

N'oublions pas : il existe dans l'UE la possibilité de s'attaquer ensemble au problème de la surproduction sur le marché du lait, de façon à ne pas abandonner à leur sort les éleveurs et les consommateurs des différents pays. Si la Commission européenne et les États membres – avant tout l'Allemagne – ne saisissent pas cette chance, les voix qui maudissent la perméabilité des frontières par rapport à d'autres pays de l'UE se feront entendre encore davantage. Il existe un risque important que non seulement l'UE en soit fragilisée, mais que cela provoque son éclatement.

L'European Milk Board plaide pour une Union européenne caractérisée par une action commune et solidaire en faveur de la paix et du bien-être de ses citoyens. La politique agricole commune doit cesser de monter les producteurs européens les uns contre les autres !

La crise du secteur laitier : impact mondial des exportations et solutions locales

Un débat public sur l'impact mondial des exportations a eu lieu à Bruxelles le 14 janvier. Le présent rapport constitue un résumé des présentations et discussions du débat public qui avait été organisé à l'initiative de la Coordination Européenne Via Campesina (ECVC), FIAN Belgique, le Mouvement d'Action Paysanne (MAP) et FUGEA.

© ECVC

À cette occasion, Kannayian Subramanian, Henri Lecloux et Yvon Deknudt, producteurs laitiers d'Inde et de Belgique, ont critiqué les politiques de marché libre de l'Union européenne et ont proposé des alternatives concrètes et durables pour la société, l'environnement et les communautés locales.

Ils ont ainsi mentionné des exemples inspirants tels que les impressionnantes coopératives laitières en Inde et les initiatives de circuits courts alimentaires en Belgique, largement basés sur leur propre expérience. Les orateurs et les participants ont aussi attiré l'attention sur la situation désastreuse de la plupart des producteurs laitiers en Europe ainsi que sur la menace que représente l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et l'Inde pour 90 millions d'éleveurs laitiers en Inde.

Les conversations, qui ont par ailleurs fait état de la connivence entre l'UE et le monde des affaires, ont mis l'accent sur la nécessité de recourir à une régulation publique de la production laitière dans l'UE et sur l'importance de retourner à un système d'élevage à l'échelle humaine.

Vous trouverez le rapport complet [ici](#).

Geneviève Savigny et Jose-Miguel Pacheco, ECVC

Rapport sur le projet de loi relative aux prix producteurs en Irlande du Nord

© FFA

Farmers For Action (FFA) au Royaume-Uni et en Irlande du Nord et l'Association des Producteurs Agricoles de l'Irlande du Nord (Northern Ireland Agricultural Producers Association – NIAPA), rassemblés au sein des Northern Ireland Farm Groups pour travailler sur les grands dossiers en Irlande du Nord, placent sur un projet de législation sur les prix producteurs

et un rapport à ce sujet a déjà été remis à l'EMB.

L'objectif poursuivi est de restituer aux familles d'agriculteurs nord-irlandais un minimum du coût de production ainsi qu'une marge indexée sur tous les aliments de base et notamment le lait.

Plus de deux ans après la germination de l'idée initiale, le travail sur le projet de loi se poursuit avec la commission de l'agriculture et les élus de l'Assemblée nord-irlandaise ; cette expérience est un apprentissage de tous les instants.

On nous a conseillé de ficeler la proposition avant la tenue des élections locales, en mai 2016, en Irlande du Nord. Le premier volet de la proposition prévoyait la commande d'un rapport auprès d'un économiste. En janvier de cette année, l'économiste Paul Gosling a déposé son rapport intitulé « *On the Eve of Destruction: the Case for Stormont intervention to save Northern Ireland's farming industry* » (A la veille du cataclysme : argumentaire en faveur d'une intervention législative afin de sauver l'agriculture nord-irlandaise). D'emblée, ce texte de 13 pages dresse le bilan des difficultés rencontrées par les petits agriculteurs en Irlande du Nord jusqu'à la fin de l'année 2015 (de nouveaux chiffres complémentaires dévoilés très récemment par le Ministère de l'Agriculture en Irlande du Nord font état d'un recul supplémentaire de 41 % des revenus agricoles en Irlande du Nord). Le rapport enchaîne sur la description des améliorations que pourrait engendrer un texte législatif sur les prix producteurs mis en œuvre par le gouvernement d'Irlande du Nord. En effet, initialement, la création de 10 000 à 20 000 nouveaux emplois est visée ainsi qu'une économie de 280 millions de livres sterling du côté des prestations sociales et un regain de prospérité durable en Irlande du Nord.

Ces emplois seraient générés comme suit : 60 % des agriculteurs nord-irlandais travaillent à temps partiel ; en moyenne, une personne sur l'exploitation de ces 60 % d'agriculteurs abandonnerait, par exemple, son boulot en ville, auprès du service national de santé, son emploi d'enseignant, d'architecte etc. pour retourner sur sa ferme si elle était rentable, ce qui libérerait de nouveaux emplois de qualité dans les villes et les campagnes. Les autres 40 % d'agriculteurs à plein temps désespèrent d'embaucher du personnel agricole professionnel et qualifié, en plus des ouvriers agricoles. Nous affirmons et pouvons donc attester que cette demande suscitera en moyenne la création d'un nouvel emploi par exploitation. Selon l'Université de Dublin, un nouveau poste sur une exploitation crée quatre emplois supplémentaires en aval dans les secteurs de l'agro-alimentaire, des services ruraux, de la fabrication etc. Sans oublier que les agriculteurs s'approvisionnent auprès de 123 fournisseurs environ, auxquels ils achètent toutes sortes d'équipements, des systèmes informatiques aux pneus, en passant par les machines, les abris, le béton, les fournitures vétérinaires, les services etc.

Le deuxième volet de la proposition prévoyait que les Northern Ireland Farm Groups s'assurent que le texte législatif effectif soit rédigé et prêt pour l'adoption après les élections. Ce travail est actuellement effectué par un expert, ce qui nous permet de garder la maîtrise du contenu. Entre temps, notre plus grande difficulté est d'encourager les médias généralistes, les élus et le grand public à faire le lien et à accepter le fait que la prospérité d'un pays naît de la terre et de l'innovation et que la plus importante filière en Irlande du Nord est en train de se désagréger en raison de la privation de revenus imputable à la grande distribution, aux puissants grossistes et, dans une moindre mesure, aux géants de l'agro-alimentaire. Tous tirent profit de leur position dominante et financièrement abusive lorsqu'ils s'approvisionnent à la ferme, comme le décrit très bien le rapport Gosling. Par conséquent, nous intensifions notre campagne de sensibilisation afin de convaincre les électeurs nord-irlandais de ne donner leur voix qu'aux partis politiques ou candidats indépendants qui s'engagent à mettre en œuvre cette législation immédiatement après le scrutin.

En guise de conclusion, ce que nous espérons mettre en place, en Irlande du Nord, par le biais de notre prochaine proposition législative correspond précisément à ce que l'UE aurait du faire, il y a belle lurette, pour les fermes familiales en Europe, à savoir se donner les moyens d'affirmer qu'elle accomplit vraiment son devoir envers les citoyens européens, comme le prévoient les traités.

Actualités bruxelloises

La crise laitière: les propositions des ministres

© wikimedia commons

Les ministres de l'Agriculture ont soumis leurs propositions pour faire face à la crise laitière. Les mesures proposées seront discutées au Conseil de l'Agriculture le 14 mars.

Les ministres sont tous d'accord que des mesures doivent être prises – par contre, les opinions divergent très nettement. Stéphane Le Foll, le ministre français de l'Agriculture, a présenté un modèle détaillé pour une réduction des volumes par le biais d'un renoncement volontaire à des livraisons et a élaboré trois options différentes (entre autres, aussi, celle d'une réduction des volumes à caractère obligatoire dans les États membres). À l'heure actuelle, les mesures de régulation des volumes sont soutenues par de nombreux pays. L'Irlande et la Grande Bretagne se prononcent clairement contre une régulation des volumes.

Certains pays demandent plus de soutien pour le marché par le biais d'aides financières pour les producteurs. Plusieurs pays demandent des mesures concernant les prix d'intervention et le stockage privé.

Les pays plus libéraux comme l'Irlande, la Grande Bretagne et le Danemark demandent de prendre davantage en compte les impératifs du marché. Des mesures pour lever l'embargo russe et les barrières non tarifaires, la promotion des exportations, des crédits à l'exportation et des marchés à terme sont également revendiquées. Beaucoup de pays demandent à la Commission de trouver de nouveaux marchés.

Toutes les propositions des différents pays sont disponibles [à la page suivante](#) (en anglais): Document number: 6484/16.

CETA – l'accord entre l'UE et le Canada est finalisé

L'UE et le Canada se sont mis d'accord sur un texte de loi pour l'accord de libre-échange entre leurs pays (CETA). Le texte de l'accord est ainsi finalisé, après que les négociations aient officiellement abouti en 2014. Dans l'accord, le Canada a accepté le nouveau concept de protection des investissements de l'UE qui prévoit un tribunal bilatéral permanent. La Commissaire au commerce Cecilia Malmström est optimiste que le CETA pourra être signé en 2016 et entrer en vigueur en 2017.

Les améliorations sont considérées comme insuffisantes par de nombreux critiques, qui voient en l'accord un danger pour les consommateurs et l'agriculture. Le texte de l'accord, qui compte 1600 pages, n'existe actuellement qu'en anglais et sera traduit en d'autres langues. [Communiqué de presse de la Commission européenne.](#)

Regina Reiterer, EMB

Vous pouvez nous trouver sur Facebook

European Milk Board ASBL

Rue de la Loi 155

B-1040 Bruxelles

Tel: +32 (0)2808 1935

Fax: +32 (0)2808 8265

Mail: office@europeanmilkboard.org

Document-URL: <http://www.europeanmilkboard.org/https://www.europeanmilkboard.org/francais/bulletin-mars-2016.html>